

Réf: Dossier N° 062881

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOROU CASH »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 170, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOROU CASH »

Objet : VENTE DE SERVICES INFORMATIQUES, COMMERCIALISATION DE PRODUITS FINANCIERS ET NUMERIQUES, ACHAT ET VENTE DE MATERIELS, EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES, PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISE, DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE DJIBI, Lot 170, Ilot 25

Dirigeant(s) : M HAISSATA ASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07967 du 13/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39420/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

